

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 28 FEVRIER 2008**

**Délibération  
n° 2008.02.038**

**ORU Basseau  
Grande Garenne :  
participation  
financière à  
l'opération de  
réhabilitation des  
bâtiments de la  
résidence Espoir  
sous maîtrise  
d'ouvrage OPAC de  
l'Angoumois**

**LE VINGT HUIT FEVRIER DEUX MILLE HUIT à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **21 février 2008**

**Membres présents :**

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Bernard ALLIAT, Jean-Claude BESSE, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Jean-Yves DE PRAT, Louis DESSET, Jean DUMERGUE, Guy DUPUIS, François ELIE, Martine FAURY, Annie FOUGERE, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Patrick GEAY, Maurice HARDY, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Rolland MIGNONNEAUD, Cyrille NICOLAS, Daniel OPIC, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Gilles VIGIER, Jacqueline WILDE

**Ont donné pouvoir :**

Jean-Pierre GRAND à Lionel MERONI, Didier LOUIS à Christian RAPNOUIL, Jean-Jacques SYOEN à Philippe MOTTET

**Excusé(s) :**

**Excusé(s) représenté(s) :**

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Michel HUMEAU par Patrick GEAY, Jean-Claude MOGIS par Rolland MIGNONNEAUD, Patrick RIFFAUD par Jacqueline WILDE

DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE /  
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE -  
RENOUVELLEMENT URBAIN

Rapporteur : **Monsieur CHARRIER**

**ORU BASSEAU GRANDE GARENNE : PARTICIPATION FINANCIERE A L'OPERATION DE  
REHABILITATION DES BATIMENTS DE LA RESIDENCE ESPOIR SOUS MAITRISE D'OUVRAGE  
OPAC DE L'ANGOUMOIS**

Par délibération n°486 du 20 décembre 2007, la ComAGA a approuvé la maquette financière relative à l'Opération de Rénovation Urbaine du Grand Angoulême sur le site de Basseau Grande Garenne et a autorisé Monsieur le Président à signer la convention pluri-annuelle relative à l'ORU.

Conformément à la convention ANRU et à la maquette financière associée, l'OPAC de l'Angoumois sollicite la ComAGA pour l'attribution de la subvention concernant l'opération de réhabilitation des logements situés à la résidence ESPOIR, dont le montant est plafonné à 28 644 €.

Le versement de la subvention se fera en deux temps :

- 30% de la subvention sur présentation par le bénéficiaire du document attestant du démarrage de l'opération,
- le solde de la subvention sur présentation par le bénéficiaire d'un décompte des dépenses réalisées à concurrence du coût prévisionnel.

Considérant que cette sollicitation est conforme à la maquette financière de l'ANRU et correspond aux priorités définies par la ComAGA sur ce dossier,

Vu l'avis favorable de la commission développement solidaire du 23 janvier 2008,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** l'attribution d'une participation maximale de 28 644 € à l'OPAC pour la réhabilitation des logements situés à la résidence ESPOIR sur le site de Basseau Grande Garenne.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention.

**D'INSCRIRE** les dépenses au budget principal - article 2042 – sous fonction 70 -opération 2007-03 - autorisation de programme 6 ORU - HABITAT/ORU

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**04 mars 2008**

**Affiché le :**

**05 mars 2008**